

# Recensement de la population

Du 15 janvier 2025 au 14 février 2025

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée.

Pour la commune de Latour, le nouveau recensement général de la population se déroulera à partir du 16 janvier 2025.

Vous serez informés du déroulement de l'opération par un courrier de la mairie début janvier.

L'agent recenseur auquel vous aurez à faire est la secrétaire de mairie, Mme Chloé Caillat.

Pour des raisons de cohérence écologique (moins de trajets, économies de papier...), la mairie aimerait favoriser les déclarations en ligne. De plus la démarche en ligne permet de garder une plus grande confidentialité des données personnelles, qui ne passent pas par l'agent recenseur.

Le lien pour accéder au site officiel de l'INSEE est : [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

# **Recensement** de la population **2025**

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,  
vous serez prévenu par votre mairie.**